

Tous les Albertains âgés de plus de 12 ans peuvent désormais recevoir une deuxième dose.

18 juin 2021

Dès aujourd'hui, tous les Albertains qui ont reçu une première dose d'un vaccin à ARNm (Pfizer ou Moderna) en mai ou avant peuvent prendre leur deuxième rendez-vous.

Avec plus de 25 % des Albertains admissibles étant maintenant entièrement immunisés, l'Alberta continue d'être le chef de file national en matière d'administration des deuxièmes doses de vaccin. Le gouvernement de l'Alberta a décidé, une fois de plus, d'accélérer la distribution des deuxièmes doses en ouvrant les plages de rendez-vous de vaccination à tous les Albertains.

De plus, toute personne ayant reçu un premier vaccin à ARNm en juin pourra prendre rendez-vous pour recevoir une deuxième dose quatre semaines après leur première injection. Ainsi, plus de 983 000 Albertains peuvent, dès aujourd'hui, prendre un deuxième rendez-vous auprès d'Alberta Health Services (AHS) ou dans une clinique médicale ou une pharmacie participante.

« C'est un grand jour, car nous franchissons une étape importante vers notre victoire contre la COVID-19. Nous avons aussi tenu notre promesse d'offrir une première dose de vaccin aux Albertains d'ici la fin de juin, en plus de les immuniser entièrement en administrant les deuxièmes doses beaucoup plus tôt que prévu. Les personnes vaccinées ont non seulement gagné leur combat contre la COVID-19, mais elles pourraient remporter l'un des gros lots de la Loterie de la réouverture estivale. »

Jason Kenney, premier ministre

« Les vaccins sont sûrs et efficaces et, comme le montre le nombre de personnes ayant déjà reçu leur deuxième dose de vaccin, les Albertains le savent bien. Si vous n'avez pas encore reçu votre première dose de vaccin ou pris votre deuxième rendez-vous, faites-le dès maintenant. C'est la bonne chose à faire et cela vous permet de participer à la Loterie de la réouverture estivale. »

Tyler Shandro, ministre de la Santé

« Les vaccins sont notre meilleur moyen de défense contre la COVID-19 et ses variants. Recevoir les deux doses de vaccin, c'est aussi la chose la plus importante que vous puissiez faire pour protéger votre santé et celle de votre entourage. Continuez à profiter de l'été en toute sécurité et n'oubliez pas que les choix que nous faisons maintenant détermineront quel automne nous passerons. »

D' André Corriveau, médecin-hygiéniste en chef adjoint

Prenez rendez-vous pour votre deuxième dose.

Les Albertains qui ont reçu une première dose du vaccin Pfizer ou Moderna (vaccins à ARNm), il y a quatre semaines ou plus, peuvent prendre rendez-vous pour leur deuxième dose en ligne auprès d'AHS, en

appelant le 811 ou en communiquant avec une clinique médicale ou une pharmacie participante qui figure sur le site Web d'[Alberta Blue Cross](#).

Les Albertains qui ont reçu une première dose du vaccin AstraZeneca doivent attendre au moins huit semaines avant de prendre rendez-vous pour leur deuxième dose afin de garantir l'efficacité optimale de ce vaccin. Ils peuvent prendre leur rendez-vous auprès d'Alberta Health Services en composant le 811.

L'administration des premières doses de vaccin demeurant la priorité absolue, les Albertains qui n'ont pas encore été vaccinés sont fortement encouragés à prendre rendez-vous dès aujourd'hui. De plus, s'ils reçoivent leur première dose et s'inscrivent sur le site Web alberta.ca/lottery avant 23 h 59 le 24 juin prochain, ils auront la chance de remporter 1 million de dollars dans le cadre de la Loterie de la réouverture estivale.

Outil en ligne pour les personnes vaccinées à l'extérieur de la province

Les Albertains qui ont reçu des vaccins contre la COVID-19 à l'extérieur de la province ou du pays ont désormais accès à un [nouveau portail Web sécurisé](#) d'Alberta Health Services (AHS) pour mettre à jour leur dossier médical.

Ils peuvent ainsi soumettre leur dossier d'immunisation ou celui de leur enfant mineur. Les dossiers seront ensuite examinés par AHS et, une fois les renseignements vérifiés, ajoutés au compte MyHealthRecords de la personne concernée dans un délai de deux à trois semaines.

En réaction à la pandémie de COVID-19, le gouvernement de l'Alberta met en œuvre des mesures précises visant à aplatir la courbe, à soutenir les petites entreprises et à protéger le système de santé albertain, et ce, afin de sauver la vie et le gagne-pain des Albertains et Albertaines.

En bref

- Plus de 3,6 millions de doses de vaccin ont maintenant été administrées en Alberta.
- Pour être admissible aux tirages, vous devez :
 - Vous inscrire sur alberta.ca/lottery;
 - Résider en Alberta au moment de votre inscription et du tirage;
 - Être âgé de 18 ans et plus;
 - Fournir une preuve que vous avez reçu une première dose (1^{er} tirage) puis une deuxième dose (2^e et 3^e tirage).
 - Consultez le [site Web](#) de la loterie pour lire le règlement.
- Tout Albertain âgé de 18 ans ou plus qui a reçu des vaccins approuvés ailleurs qu'en Alberta peut également participer à la loterie de la vaccination s'il a soumis une preuve de vaccination à AHS et s'il répond à tous les autres critères d'admissibilité.

Renseignements connexes (en anglais seulement)

- [Book your COVID-19 vaccine appointment](#) (Prendre rendez-vous pour le vaccin contre la COVID-19)

Multimédia (en anglais seulement)

- [Regarder la conférence de presse](#)

Demandes de renseignements des médias

[Jerrica Goodwin](#)

587 988-3278

Attachée de presse, bureau du premier ministre

[Tom McMillan](#)

780 422-4905

Directeur adjoint aux communications, Santé

Pour d'autres ressources gouvernementales traduites en différentes langues, consultez alberta.ca/covid-19-translated-resources.aspx.